



Association canadienne-française de Regina

PV

Réunion du CA-ACFR

9 décembre 2019

PSQV à 17h30

1. Mot de bienvenue (début à 17h38)

Présences : Kymber Zahar, Laurier Gareau (a quitté vers 18h45), Marc Drolet, Simon Desjardins, François-Regis Kabahizi, André Lapointe, Elma Bos

Absences : Vanessa Kimana,

2. Adoption de l'ordre du jour

Kymber Zahar propose, François-Régis Kabahizi appuie.

3. Déclaration de conflit d'intérêt

Annie Audet et Marie-France Kenny étant impliquées dans une plainte, Marc Drolet soulève la possibilité d'un conflit d'intérêt pour cette partie de la rencontre.

Laurier Gareau demande qui a permis d'engager les coûts de **3000\$**

(trouver le montant juste) défrayés par Marcel Rachid pour la plainte de Jean-Michel Ferré et Annie Audet. François-Régis Kabahizi mentionne que. Selon lui, le CA n'était pas au courant.

Simon Desjardins se déclare en conflit d'intérêt avec la lettre de Marcel Rachid envoyé à la présidence.

4. Présentation de l'entente CÉF – ACFR de monsieur Denis Desgagnés
L'ACFR est l'organisme qui est appelé à gérer les espaces. Le CÉF cherche à donner la capacité aux organisations locales de gérer les espaces locatifs pour en tirer un profit pour leur organisme à vocation francophone. Denis Desgagnés précise plusieurs aspects de l'entente, entre autres la question de la conciergerie. Des questions sont posées sur la location du pied carré des espaces bureau. Une discussion a lieu sur le comité des Plaines (sous-comité de l'ACFR). Denis Desgagnés mentionne qu'une rétroaction est attendue d'ici le mois de juin.

5. Présentation du rapport de madame Marie-France Kenny

Simon Desjardins propose de suivre la recommandation de Marie-France Kenny pour son rapport d'enquête, c'est-à-dire que le dossier est clos et réglé. André Lapointe appuie.

Pour : Marc Drolet, André Lapointe, Simon Desjardins

Contre : personne

Abstention : François-Régis Kabahizi

6. État de la situation du traitement de la plainte

André Lapointe propose que la présidence et la direction rencontre les plaignants Jean-Michel Ferré et Annie Audet pour leur proposer une entente à l'amiable et pour travailler sur la politique d'harcèlement et d'intimidation et celle d'exclusion.

7. Adoption de la lettre à envoyer à madame Marie-France Kenny

Kymber Zahar propose d'envoyer la lettre avec les modifications à Marie-France Kenny, André Lapointe appuie.

Pour : Simon Desjardins, André Lapointe

Abstention : François-Régis Kabahizi

8. État de la situation du Théâtre Oskana

Elma Bos discutera avec Laurier Gareau de la situation.

9. Nouvelles plaintes

Kymber Zahar écrira un courriel dans le but de l'envoyer au plaignant.

10. Comité d'embauche

Une mise à jour est faite au reste du C.A.

11. Levée de la réunion

Proposée par Kymber Zahar à 20 :18.

La prochaine réunion aura lieu au Carrefour des Plaines à 17h30 le lundi

16 décembre 2019.